

## RÉFLEXION APRÈS COUP

A plusieurs égards, le Comité spécial de l'énergie de remplacement du pétrole a différé des comités parlementaires normaux. Cela est également vrai des cinq autres groupes de travail établis en même temps mais, à notre connaissance, aucun comité parlementaire canadien n'a jamais reçu un sujet d'enquête aussi exigeant du point de vue technique. Cela lui a valu l'aide professionnelle sans précédent de la Bibliothèque du Parlement. Autre nouveauté, le personnel de recherche a reçu la permission de participer régulièrement aux interrogatoires pendant les audiences publiques et pendant les visites à l'étranger. Parfois le personnel a également pu représenter le Comité quand les députés étaient eux-mêmes absents. Étant donné la nature technique du mandat, le rapport ainsi créé entre les membres du Comité et le personnel de recherche a permis une analyse plus vaste et plus détaillée des questions de l'énergie de remplacement.

En tant que représentants élus, les députés sont chargés de gérer les affaires publiques. Cela n'a jamais été une tâche facile mais cela devient de plus en plus difficile à mesure que la société est confrontée à des questions plus complexes et plus techniques dont l'une des plus ardues consiste à savoir comment aborder les questions de l'énergie. Aussi, si les députés doivent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités législatives, notamment en ce qui concerne les questions techniques, faut-il envisager une nouvelle façon d'aborder cette complexité.

Nous avons trouvé qu'un comité spécial était un bon instrument pour étendre les connaissances des députés à de nouveaux domaines et, dans la mesure où ce genre de comité permet aux députés de se familiariser avec des domaines spécialisés, il sert également à augmenter les connaissances du Parlement. Cela est dû au fait qu'un comité spécial permet à un petit groupe de députés d'étudier un sujet de façon plus détaillée que cela n'a été généralement le cas avec les comités permanents. Nous avons trouvé qu'un comité de sept membres était idéal dans le cas présent.

Outre le fait que sept députés ont eu l'occasion unique de réfléchir au sujet de l'énergie de remplacement, notre système parlementaire en a tiré parti d'une autre façon. Les connaissances acquises par le personnel du Comité restent également à la disposition du Parlement du fait que ce personnel relève des services parlementaires, ce qui facilite la transmission d'information à de nouveaux députés.

Nous considérons l'établissement et l'exploitation des comités spéciaux comme une importante expérience du gouvernement dans ses efforts visant à renforcer le système des comités. Nous pensons que l'expérience acquise avec ce petit comité spécialisé ouvre la voie à une nouvelle façon d'aborder un bon nombre de questions complexes sur lesquelles le Parlement doit se pencher et cela ne peut donner aux députés que plus de ressources pour étudier ces questions et aussi plus de confiance dans cette entreprise. Nous recommandons que le gouvernement envisage de bâtir sur l'expérience de ces groupes spéciaux en vue d'incorporer certains aspects de leur opération dans le système des comités ordinaires.